MODE D'EMPLOI : CONNEXION INTRANET FEDERAL

La page d'accueil Intranet permet l'accès à un espace personnalisé pour les licenciés de la Fédération Française de Rugby

Pour vous connecter, vous devez vous munir de votre **numéro de licence.**

MODE D'EMPLOI DE CONNEXION SELON VOTRE SITUATION :

1. Vous êtes licencié et avez déjà accédé à votre compte intranet. Vous n'avez rien à changer :

LOGIN : Numéro de licence

MOT DE PASSE : celui que vous avez indiqué lors d'une précédente connexion.

2. Vous étiez licencié lors de la saison 2013-2014, n'avez pas encore renouvelé votre licence et n'avez jamais activé à votre compte intranet

LOGIN : Numéro de licence

MOT DE PASSE : Numéro de licence

3. Vous étiez licencié lors de la saison 2013-2014, votre licence vient d'être renouvelée pour la saison 2014-2015 et n'avez jamais activé votre compte intranet.

Attention la procédure d'activation de votre compte intranet est différente de la saison 2013/2014.

Un mot de passe spécifique est généré lors de l'impression, par le comité territorial, de l'AS du licencié. Le mot de passe est imprimé juste au dessus de la photo du licencié. L'ancienne procédure permettant l'activation avec comme mot de passe le numéro de licence n'est plus valable. La remise de la carte au licencié lui permettra d'activer son intranet avec le mot de passe indiqué dessus

LOGIN : Numéro de licence

MOT DE PASSE : code inscrit sur la carte de licencié actif au dessus de la photo

Il est toutefois possible après l'impression de l'AS par le comité territorial et avant même que la carte soit récupérée par le club de lancer la procédure de réinitialisation du mot de passe depuis l'intranet du club. Cela permettra au club de donner en urgence le mot de passe initial au licencié.

4. Vous êtes licencié pour la première fois pour la saison 2014-2015.

Attention la procédure d'activation de votre compte intranet est différente de la saison 2013/2014.

Un mot de passe spécifique est généré lors de l'impression de l'AS du licencié. Le mot de passe est imprimé juste au dessus de la photo du licencié. L'ancienne procédure permettant l'activation avec comme mot de passe le numéro de licence n'est plus valable. La remise de la carte au licencié lui permettra d'activer son intranet avec le mot de passe indiqué dessus.

LOGIN : Numéro de licence

MOT DE PASSE : code inscrit sur la carte de licencié actif au dessus de la photo

Il est toutefois possible après l'impression de l'AS par le comité et avant même que la carte soit récupérée par le club de lancer la procédure de réinitialisation du mot de passe depuis l'intranet du club. Cela permettra au club de donner en urgence le mot de passe initial au licencié.

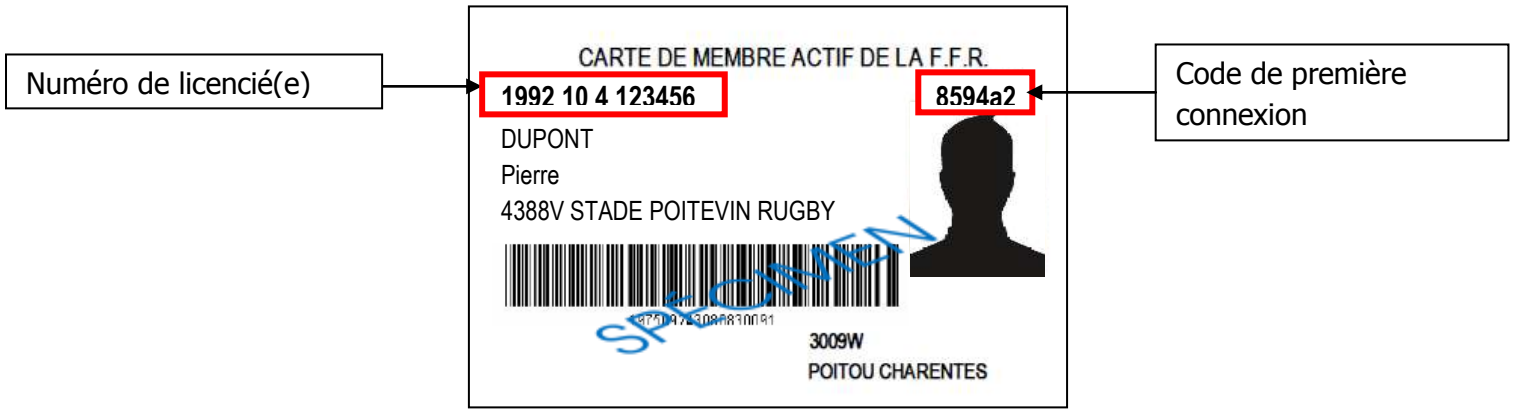

Si vous n'avez pas en votre possession votre carte de licencié actif, demandez-la à votre club – des informations importantes y figurent.

Lors de votre première connexion, vous aurez l'obligation de créer un nouveau mot de passe et de fournir **une adresse e-mail valide** pour que nous puissions :
→ Vous renvoyer le mot de passe en cas de perte
→ Vous communiquer les actualités fédérales tout au long de l'année.

PROCEDURE DE REINITIALISATION DU MOT DE PASSE

Dans le cas où :

- En tant que licencié actif de la saison 2014-2015 et **n'ayant pas encore activé votre intranet licencié, vous n'avez pas en votre possession votre carte de licencié** et ne pouvez donc pas activer votre intranet, vous pouvez demander à votre club de réinitialiser et vous communiquer votre mot de passe.
- En tant que licencié actif de la saison 2014-2015 et **ayant déjà activé votre intranet licencié, vous avez oublié votre mot de passe de connexion,** Sur la page de connexion intranet, cliquez sur « Mot de passe oublié » sous les champs « Login » et « Mot de Passe ». Ensuite entrez votre login (n° de licence). Vous recevrez votre mot de passe à l'adresse e-mail que vous avez indiquée lors de votre première connexion.

UNE FOIS CONNECTE

- En cliquant sur **« MES COORDONNEES »**, vous avez accès à vos coordonnées, extraites de la base de données fédérale Oval-e.

La visualisation de vos coordonnées s'accompagne aussi de la possibilité de les modifier en cliquant sur « MODIFIER CES COORDONNEES »
Vous pouvez ainsi mettre à jour votre adresse postale, vos numéros de téléphone, votre adresse e-mail, etc.
La mise à jour de votre adresse postale est importante afin de permettre à la FFR de mener des études d'implantation physique des licenciés sur le territoire français dans le but d'identifier les zones dans lesquelles un effort particulier doit être fait pour développer le rugby.

Attention : certains champs ne sont pas modifiables.
Ligne « ACCORD CNIL » : en cochant « OUI », vous acceptez de recevoir des communications commerciales des partenaires de la FFR.

- En cliquant sur **« MA BILLETTERIE FFR »**, vous accédez à la billetterie des matches du XV de France organisés par la FFR et joués en France (Tournée de novembre, Tournoi des 6 Nations, Warm up, Finale du Top 14).

La billetterie FFR vous permet d'acheter vos billets en ligne, en exclusivité, **avant le grand public.**

Remarque

Les licenciés de la saison 2013-2014 et n'ayant pas une licence renouvelée pour la saison 2014-2015, peuvent acheter des billets jusque fin octobre 2014. Au-delà, ils ne pourront plus, si ce n'est les billets qu'ils auraient achetés avant fin octobre 2014.

UNE QUESTION ?

En cas de problèmes, merci de contacter votre club.